# Politique tiers-lieu (X) DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

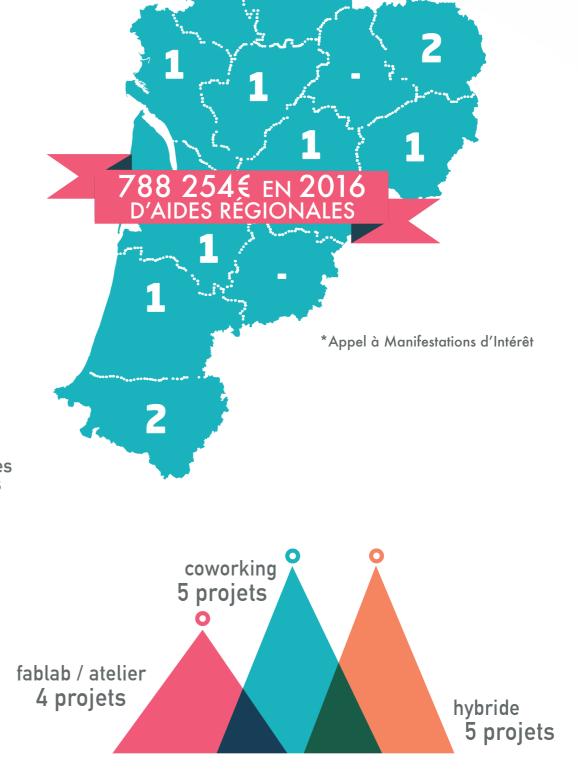


Suite à la fusion des Régions, l'institution a poursuivi des actions en faveur des tiers-lieux sur les territoires.

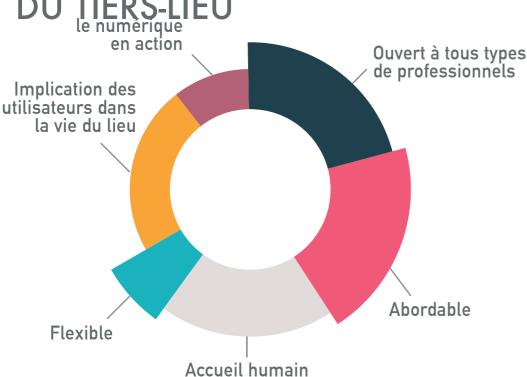
# POURQUOI UNE POLITIQUE PUBLIQUE REGIONALE ?

Le développement du numérique rend possible l'exercice du travail en tout lieu et à distance. Il permet de renouveler les modes de travail, les configurations des lieux de travail et les possibilités de mobilité et de nomadisme. À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, près d'un million d'actifs se déplacent chaque jour de plus de 30 kms pour aller travailler. Dans un contexte de saturation des réseaux de transports, le développement du travail à distance grâce à l'utilisation du numérique, permet la « démobilité choisie » : décongestion, diminution du temps passé dans les transports, gains associés à la qualité de la vie... Les tiers-lieux répondent également à l'enjeu d'attractivité des territoires : fondés sur l'ouverture, le partage et l'échange, ils esquissent un nouveau modèle socioéconomique en rupture avec les schémas traditionnels. Sous l'impulsion de dynamiques collectives, les tiers-lieux, pour la plupart autonomes dans leur organisation, favorisent la créativité et l'émergence de services innovants par l'intelligence collective. Ils contribuent ainsi à la transition numérique et à la modernisation de l'organisation du travail.

#### BILAN DE L'AMI\* PILOTE 2016 14 TIERS-LIEUX SOUTENUS PAR LA NOUVELLE-AQUITAINE



### ACCEPTION RÉGIONALE DU TIERS-LIEU



## ÉLÉMENTS CLÉS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

